

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	1 / 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais)
Téléphone	+49 (0) 30-30686700

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

##### Mention

##### d'avertissement

##### Mentions de danger

sans marquage distinctif

##### Conseils de prudence

#### 2.3 Autres dangers

Contient reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	2 / 8

### Spécification chimique

Numéro CAS  
EINECS / ELINCS / NLP  
Numéro d'identification UE  
Numéro de commerce international  
Numéro d'enregistrement REACH  
N° RTECS  
Code DG-EA (Hazchem)  
Numéro CI

### 3.2 Mélanges

### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### En cas d'inhalation

En cas de malaises, consulter un médecin. Transporter la personne atteinte à l'air frais.

#### Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

aucune

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	3 / 8

### **6.2 précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter une introduction dans l'environnement.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthodes de nettoyage**

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

#### **Indications complémentaires**

aucune

### **6.4 Référence à d'autres sections**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions de manipulation**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### **Protection contre l'incendie et les explosions**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions de stockage et de conditionnement**

#### **Conseils pour le stockage en commun**

#### **Classe de stockage**

#### **Indications**

diverses

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôle de l'exposition**

#### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

##### **Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

##### **Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### **Protection oculaire**

Lunettes de protection

##### **Protection corporelle**

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

##### **Mesures générales de protection et d'hygiène**

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### **9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	liquide
Couleur	blanc
Odeur	sans odour

	min	max
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~	
Point de fusion/point de congélation	100 °C	
Point éclair/plage d'inflammabilité		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	4 / 8

### Inflammabilité

Température d'ignition

Température

d'auto-inflammabilité

Limites d'explosibilité

Indice de réfraction

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Danger d'explosion

Tension de vapeur

Densité ~ 1,09 20 °C

kg/l

Valeur pH 8,5 8 20 °C

Viscosité dynamique de

Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de

Viscosité cinématique à

## 9.2 Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

gel et forte chaleur

### 10.5 Matières incompatibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

#### En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

#### Ingestion

Aucune donnée disponible

#### Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

#### Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

### Tests toxicologiques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	5 / 8

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le milieu aquatique 1

Numéro de catalogue

Remarques générales

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Besoins en oxygène

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

#### Effets toxiques sur l'environnement

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet

Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Recommandation

##### Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

##### Indications diverses

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

IMDG, IATA

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN

IMDG

IATA

#### 14.4 Groupe d'emballage

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	6 / 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

Marine Pollutant - ADN

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID

Classe de danger

Etiquette de danger ADR

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

Réglementations particulières pour le

conditionnement groupé

Réservoirs mobiles: Instructions

Réservoirs mobiles: Dispositions

particulières

Codification réservoirs

Restriction concernant les tunnels

Remarques

EQ

Dispositions particulières

#### Transport par voie fluviale

Etiquette de danger

Quantités limitées

Transport autorisé

Équipement nécessaire

Aération

Remarques

EQ

Dispositions particulières

#### Transport maritime

Numéro EmS

Dispositions particulières

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

IBC: Instructions

IBC: Réglementations

Instructions réservoirs IMO

Instructions réservoirs UN

Instructions réservoirs Dispositions

particulières

Stowage and segregation

Properties and observations

Remarques

EQ

#### Transport aérien

Hazard

Passenger

Passenger LQ

Cargo

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	7 / 8

ERG  
Remarques  
EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%] 0 %  
Teneur en VOC [g/L]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique 1  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Suisse

Teneur en VOC [%]  
0 %  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales  
Federal Regulations  
State Regulations

##### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 609 - AERO MÉDIUM OPAQUE

N° de l'article		Date d'émission:	17.05.18
Version	2 ( 17.05.18 )	Page	8 / 8

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Informations diverses

##### Mentions de danger (CLP)

##### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

##### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

##### Raison des dernières modifications

##### Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.